

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'I^e Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

145885

Déclaration de Maladie : № S19-0005075

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11161 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BA DOUSSSE Boumia Date de naissance : 12.11.21

Adresse : Rue Ahmed Chraïbi Rond VAL D ANTIA

Tél : 0668375535 Total des frais engagés : M6.3- Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/01/2023

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 05/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
<i>of M3</i>	<i>602</i>	<i>260DH</i>		<i>LOUKAK M Chirurgien Orthopédiste Traumatologue Diplôme de l'Université Lorraine Casablanca 866, Avenue Mohamed V Casablanca - Maroc Tél: 0523 21 00 00</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie MIMA Mme BRAHIM Lham Docteur Pharmacie Rue 40 Drissia I - Casablanca Tél: 80.07.60</i>	<i>05/01/23</i>	<i>226,30</i>

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>DR N. LAMIN DR M. OUAZI DR H. PARU</i>	<i>07/01/23</i>	<i>Rachis complet F/P cardia 1mc 3x120</i>	<i>620,00</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. A coordinate system is overlaid with points H (top), G (right), D (left),				

Docteur Mohamed LOURAK

Chirurgien Orthopédiste Traumatologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy (France)

Ancien Interne de spécialité de CHU de Nancy

Ancien Chirurgien des Hôpitaux de France

- Chirurgie Prothétique (Epaule, Hanche, Genou....)

- Chirurgie Arthroscopique

- Médecine et Traumatologie du Sport

الدكتور محمد الوراق

اختصاصي في جراحة العظام و المفاصل

خريج كلية الطب ببنانسي (فرنسا)

طبيب داخلي سابق بالمستشفى الجامعي بنانسي

جراح سابق بمستشفيات فرنسا

- جراحة الكتف، الورك، الركبة....

- جراحة المفاصل بالمنظار

- الجراحة و الطب الرياضي

Casablanca le :

05/01/2023

Ordonnance

Mr FARIS Mohamed Reda

66. 80

Naloxagéne 50

S.V

53. 10

Relaxol

S.V

1/2 - 1/2 - 0 - 1/2

22.20

Codéléprax

Pharmacie MIMA
Mme BENHANI Iham
Docteur en Pharmacie

Rue 40 Drissia F - Casablanca
Tél : 80.07.60

46. 00

Eloc

S.V

38. 20

Difol 125

LORAK ortho

S.V

866, Avenue Mohamed VI - Casablanca (Au-dessus de Pharmacie Médina)

Tél. : 05 22 834 834 / GSM : 06 240 280 68 / E-mail : lourakortho@gmail.com

226.30

LOT : M22080
EXP : AVR 2026
PPV : 66,80 DH

RELAXOL 500MG/2MG
CP 820 
P.P.V : 53DH10

6 118000 060833

PPV 22DH20
PER 10/24
LOT L3662



PPV 22DH20
PER 10/24
LOT L3662

4600



DIFAL®

Diclofénac sodique - Gel 1% 
Tube de 50 g

P.P.V. : 38,20 DH


6 118000 191353

Docteur Mohamed LOURAK

Chirurgien Orthopédiste Traumatologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy (France)

Ancien Interne de spécialité de CHU de Nancy

Ancien Chirurgien des Hôpitaux de France

- Chirurgie Prothétique (Epaule, Hanche, Genou....)

- Chirurgie Arthroscopique

- Médecine et Traumatologie du Sport

الدكتور محمد الوراق

اختصاصي في جراحة العظام و المفاصل

خريج كلية الطب بنانسي (فرنسا)

طبيب داخلي سابق بالمستشفى الجامعي بنانسي

جراح سابق بمستشفيات فرنسا

- جراحة الكتف، الورك، الركبة....

- جراحة المفاصل بالمنظار

- الجراحة و الطب الرياضي

Casablanca le :

05/01/2023

Ordonnance

Dr FARIS Mohamed Rolo

Re: Nadir entier
(FEP)

Dr. Belhaj Souamri Abdellah

Médecin Radiologue



M U P R A S

N° Admission : 23000243 N° Facture : 23000281 Date facturati: 09/01/2023

Nom et prénom du patient : Mr FARES MOHAMED REDA

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
RACHIS COMPLET F+P CASSE 1INC 30X120	1.00	640.00	640.00
		Sous-Total	640.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Six cent quarante dirhams	Total : 640.00DH
---------------------------	------------------

Adhérent :	Part organisme : 0.00 DH
Mle :	Part patient : 640.00 DH
PC N° :	

Casablanca, le 07 Janvier 2023

DR LOURAK MOHAMED

ENF. FARES MOHAMED REDA

COMPTE RENDU

RADIOGRAPHIE DU RACHIS ENTIER FACE ET PROFIL

- Scoliose dorsolombaire à convexité gauche avec angle de Cobb mesuré à 6° entre le plateau supérieur de D8 et inférieur de L1.
- Courbure rachidienne conservée sur le profil.
- Pas de bascule du bassin.
- Risser côté à 4.

DR A. BELHAJ SOULAMI

